

Budget : « Se mobiliser impérativement à court-terme pour sauver l'université » (L. Adoui à la soirée FU)

News Tank Éducation & Recherche -
Paris - Actualité n°423969 - Publié le 18/12/2025 à 13:44

Imprimé par - abonné # - le 19/12/2025 à 09:36



« Je veux tirer une dernière fois ce soir la sonnette d'alarme. Il nous faut nous mobiliser impérativement à court terme pour sauver l'université. Je pèse mes mots, l'enjeu est bien celui-là », déclare Lamri Adoui, président de France Universités, à la soirée annuelle de l'association, le 17/12/2025.

« Si aucun effort n'est fait concernant le PLF (Projet de loi de finances) 2026, les conséquences seront immédiates et directes pour nos établissements. L'absence de visibilité conduira à l'arrêt des investissements, au gel des recrutements, à la réduction de nos capacités d'accueil, voire à la fermeture possible de formations ou de sites universitaires », ajoute-t-il, listant le « lot de mauvaises nouvelles », dont les charges non compensées liées à la PSC (Protection sociale complémentaire), le CAS (Compte d'affectation spéciale) Pensions ou encore les mesures Guerini.

Philippe Baptiste, ministre de l'Esre (Enseignement supérieur, recherche et espace) qui s'exprime après lui, indique : « Oui, des charges n'ont pas été compensées, il n'y a pas de débat là-dessus. Dans le même temps, il faut rappeler qu'en dix ans, le budget annuel des universités a progressé de 5 Md€. C'est beaucoup, mais ce sont aussi des moyens associés à de nombreuses missions nouvelles confiées aux établissements, peut-être trop nombreuses. »

Un travail sur ces missions sera un des objets des Assises du financement des universités, début 2026, présidées par [Gilles Roussel](#) et [Jérôme Fournel](#). À ce propos, il déclare que « la question du niveau global des moyens est évidemment budgétaire, mais l'enjeu principal est aussi le "comment" ».

France Universités « participera bien volontiers à ces assises, afin de clarifier le modèle d'allocation des moyens et ainsi éviter les inégalités subies par certaines universités », indique Lamri Adoui.

Les conclusions à en tirer « ne seront pas uniquement techniques mais éminemment politiques. L'université ne pourra pas absorber un nouveau projet de contraction budgétaire ».

« Analyser ce qui n'a pas fonctionné » (P. Baptiste)

« Nous devons analyser ce qui a fonctionné et ce qui n'a pas fonctionné au cours des dix dernières années, et travailler sur les choix à venir. Il faut d'abord faire la paix des chiffres, arrêter de se chamailler sur les montants, comprendre les mécanismes et proposer de nouvelles modalités de financement », déclare Philippe Baptiste à propos de la mission Roussel-Fournel sur le financement des universités.

Celle-ci doit « permettre un temps de constat, de respiration, et la formulation de pistes pour la suite ».

Il aborde notamment la question des financements sur projets, « avec des exigences contractuelles parfois très rigides. Il y a donc à la fois davantage de moyens, davantage de succès, mais aussi davantage de contraintes ».

Défendre le « rôle central » des universités

« Vous jouez un rôle absolument central pour l'avenir du pays. C'est vrai pour la recherche, qui se fait très majoritairement au cœur des universités. C'est vrai pour l'innovation, et c'est vrai, évidemment, pour l'enseignement supérieur », déclare le ministre de l'Esre devant les présidents d'universités.

« Il n'y a pas d'autonomie stratégique française, d'autonomie stratégique européenne, sans un enseignement supérieur et une recherche puissants, forts et valorisés à leur juste place. C'est un message que je porte plus que quotidiennement auprès des parlementaires, parce que le débat budgétaire est à la fois riche et mouvant. »

Il aborde l'enjeu de formation de citoyens à la question du savoir et de la confiance en la science : « Le débat public est aujourd'hui pollué par les fausses informations et les dérives des réseaux sociaux. Former des citoyens éclairés est un enjeu démocratique majeur. Cela commence à l'école et au lycée, mais cela se poursuit dans vos établissements. Cela passe par une culture scientifique, une culture de la preuve, par la compréhension de ce qu'est la recherche, de la manière dont le savoir se construit, et de la confiance que l'on peut accorder aux savoirs établis. »

« Combattre le racisme et l'antisémitisme sans aucune ambiguïté »

Philippe Baptiste évoque aussi les cas d'antisémitisme dans les établissements d'enseignement supérieur, désormais « quasi hebdomadaires » : « Ce n'est pas un problème spécifique aux universités, mais il s'y exprime. »

« Je sais à quel point la situation est complexe et je sais pouvoir compter sur vous pour faire respecter la loi, combattre le racisme et l'antisémitisme sans aucune ambiguïté. C'est un combat difficile, mais indispensable, et je sais que vous êtes mobilisés », dit-il.

La nécessité de « défendre les universités » (L. Adoui)

« Défendre les universités, c'est l'affaire de toutes et de tous. Affaiblir les universités, c'est mettre en péril notre capacité collective d'adaptation aux nouveaux enjeux biologiques, aux défis géopolitiques, aux impacts du dérèglement climatique, aux impératifs de renouvellement de nos modèles sociaux et économiques. Affaiblir les universités, c'est, pour la nation tout entière, tirer un trait sur l'avenir et se priver de construire l'articulation entre durabilité et accélération », déclare Lamri Adoui.

« Si vous pensez que l'éducation coûte cher, essayez l'ignorance. Cette phrase d'Abraham Lincoln, résonne avec force aujourd'hui. Nous menons au quotidien un rude combat face à des détracteurs toujours plus nombreux et plus bruyants. Ce combat, ne nous y trompons pas, va s'intensifier dans les mois à venir. »

« Nous nous sommes découverts, bien malgré nous, de nombreux ennemis, et les universités, ce qu'elles représentent, ce qu'elles incarnent, ce qu'elles sont en réalité, figurent parmi les cibles privilégiées de ces forces mortifères. »

Un enjeu de maintien de souveraineté de la France

« Être cantonnés à une stratégie de survie, c'est tirer un trait sur l'innovation, sur l'ambition de construire le futur, sur le maintien de notre souveraineté dans le monde », selon Lamri Adoui.

« Car la France ne vit pas dans un vase clos. La concurrence internationale, impitoyable, risque à court terme de faire de nous un nain scientifique, à l'aune de l'investissement que nous y consacrons. À l'heure où la compétition internationale s'intensifie, où la Chine, l'Allemagne, la Corée du Sud et bien d'autres, dans l'hémisphère nord comme dans l'hémisphère sud, investissent massivement dans l'enseignement supérieur et la recherche pour les intégrer à une véritable stratégie nationale, la France ne peut pas continuer à sous-financer ses universités. »

Un investissement qui « porte ses fruits »

« Les investissements que nous avons obtenus et soutenus portent leurs fruits. Les partenariats industriels se multiplient, des entreprises issues de la recherche et de l'innovation se créent chaque jour sur des thématiques variées et porteuses : santé, énergie, intelligence artificielle, quantique, alimentation, habitat, urbanisme », souligne le président de France Universités.

« Les découvertes scientifiques sont la pierre angulaire des technologies nouvelles capables de transformer les industries, d'améliorer l'efficacité des processus de production et de créer des produits et des services innovants. Les PUI (Pôle universitaire d'innovation) en sont un outil majeur. »

Il évoque également le rôle des universités au sein de leur territoire, citant notamment l'étude récente de l'Initiative sur l'impact territorial des universités : « sur le plan de l'emploi, de la création de richesses et de l'attractivité, les universités sont des locomotives de nos écosystèmes territoriaux ».

« Nous n'avons eu de cesse, ces derniers mois, de répéter inlassablement à tous nos interlocuteurs que les universités sont aujourd'hui des institutions dynamiques, au cœur des grands enjeux de la nation et en lien avec toutes ses forces vives : les collectivités territoriales, le monde économique, la société civile. »

Sous-investissement dans l'ESR (Enseignement supérieur et recherche) : « Nous ne sommes plus les seuls à le dire »

« Aujourd'hui, nous ne sommes plus seuls à le dire. Ces dernières semaines, huit anciens ministres de l'enseignement supérieur et de la recherche se sont élevés contre le non-respect de la trajectoire de la loi de programmation de la recherche », dit-il faisant référence à la tribune de ces huit anciens ministres parue dans Les Échos, le 09/12/2025.

Il cite d'autres acteurs ayant rejoint la position de FU :

- « Un ancien commissaire européen prédit un décrochage définitif du pays si le financement de la recherche et de l'innovation reste en l'état.
- Le Sénat pointe une autonomie empêchée par le manque de moyens opérationnels.
- Le Cese (Conseil économique, social et environnemental) appelle à un sursaut dans le financement des universités.
- L'Académie des sciences exhorte à prendre conscience de la situation. »

« Qu'il s'agisse du congrès des maires de France, des présidentes et présidents de régions réunis lors des temps forts de Régions de France, ou encore des parlementaires, dans des échanges animés et passionnés à l'Assemblée comme au Sénat, toutes et tous, sans exception, nous livrent le même témoignage : leur territoire n'existe pleinement, ne respire, ne s'anime et ne se transforme jamais autant que lorsqu'il accueille une université en son cœur. »

Le rôle de FU dans la construction de propositions

France Universités entame des réflexions pour construire des propositions dans le cadre des futures échéances électorales et de la suite de France 2030. Selon son président, France Universités a « renforcé sa voix dans le débat public et continuera de le faire à l'avenir. Nous avons également pris un certain nombre de positions publiques, dans les médias bien sûr, mais pas seulement ».

Il évoque d'autres contributions récentes de FU sur :

- les enjeux de l'évaluation autour de la réforme du Hcéres (Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur) ;
- la mobilité internationale des étudiants et des enseignants-chercheurs ;
- le financement durable des universités ;

- la revoyure de la LPR (Loi de programmation de la recherche pour les années 2021 à 2030 et portant diverses dispositions relatives à la recherche et à l'enseignement supérieur) ;
- la question de l'innovation ;
- la gouvernance de la recherche en santé.
- la simplification ;
- la diplomatie scientifique ;
- le rôle des universités comme chefs de file dans leur territoire.

« Je pense aussi évidemment au rapport très important sur la liberté académique que [Stéphanie Balme](#) nous a remis lors de notre congrès du 15/10/2025. Cet événement consacré aux enjeux de la science et au lien entre science et société a fait le plein, preuve s'il en était besoin qu'il existe une véritable envie de science et une soif d'apprendre dans le grand public. »



Lamri Adoui

Président @ France Universités

Président @ Université de Caen Normandie

Parcours

Depuis janvier 2025

[France Universités](#)

Président

Depuis novembre 2020

[Université de Caen Normandie](#)

Président

Depuis mai 2017

[École nationale supérieure d'architecture de Normandie \(Ensa de Normandie\)](#)

Président du CA

Depuis janvier 2013

[Centre national de la recherche scientifique \(CNRS\)](#)

Directeur Laboratoire International Associé DYNAMICS

Depuis 2002

[Université de Caen Normandie](#)

Professeur des universités

Décembre 2022 - janvier 2025

[France Universités](#)

Membre du CA

Juillet 2015 - janvier 2020

[Normandie Université](#)

Président de la Comue Normandie Université

Septembre 2008 - juillet 2016

CNRS

Membre du Comité National du CNRS section 04

Juin 2012 - juillet 2015

[Université de Caen Normandie](#)

Vice-Président Recherche

Septembre 2005 - janvier 2014

[CEA, CNRS, ENSICAEN, Université de Caen Normandie](#)

Responsable Equipe UMR6252

Janvier 2009 - juin 2012

[Université de Caen Normandie & ENSICAEN](#)

Directeur Ecole Doctorale SIMEM ED181

Juin 2008 - juin 2012

[Université de Caen Normandie](#)

Président de la Commission des Personnels et des Habilitations

Juin 2007 - janvier 2009

[Université de Caen Normandie & ENSICAEN](#)

Directeur-Adjoint Ecole Doctorale SIMEM ED181

1995 - 2002

Université de Caen Normandie
Maître de conférences

Établissement & diplôme

1995 - 1995

Université Pierre et Marie Curie
Docteur en physique atomique

Fiche n° 16143, créée le 20/02/2016 à 16:13 - MàJ le 16/12/2025 à 15:57



France Universités

Catégorie : Associations, réseaux

Général

Date de création	1971
Statut	Association loi 1901 reconnue d'utilité publique
Missions et objectifs	<ul style="list-style-type: none">• Force de proposition et de négociation auprès des pouvoirs publics, des différents réseaux de l'enseignement supérieur et de la recherche, des partenaires économiques et sociaux et des institutions nationales et internationales.• Soutien aux présidents dans leurs nouvelles missions.• Promotion de l'Université française et de ses valeurs en France et à l'étranger.
Membres	Une centaine de membres votants (présidents d'université, directeurs d'écoles normales supérieures, d'INP, d'INSA, administrateurs généraux) et des membres associés.
Présidence	Bureau élu en janvier 2025 composé de : Président : Lamri Adoui (Université de Caen Normandie) Vice-présidents : <ul style="list-style-type: none">• Hélène Boulanger (Université de Lorraine)• Jean-François Huchet (Inalco)

Chiffres clés

Personnels	<ul style="list-style-type: none">• Une équipe permanente : 27 personnes.• Des conseillers et consultants : 7 personnes.
------------	---

© News Tank Éducation & Recherche - 2025 - **Code de la propriété intellectuelle** : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »